

Imposition des couples en France et statut marital : simulations de réformes du quotient conjugal

Discussion – Séminaire Inégalités

Mathias ANDRÉ

Division Redistribution et politiques sociales (DEE)

21 février 2019

Enjeux

Contexte et question de recherche

- ▶ Cadre institutionnel et économique :
 - ▶ déclaration conjointe obligatoire et charges de famille
 - ▶ depuis 1945, modification de la société, de la structure de l'emploi et du cadre légal (CSG)
 - ▶ changements législatifs récents : décote, RSA-PPE, CEHR
- ▶ IR = 77 mds en 2017 (environ 7 % des PO depuis 2000), 50 % des ménages imposables.
- ▶ Redistribution horizontale ou verticale : quels objectifs et quels effets pour l'instrument fiscal ?

Contributions

- ▶ Chiffrages nouveaux et actualisation de résultats (2016 / 2018)
- ▶ Panorama général du sujet (littérature, encadrés 2 et 3, tab. 4)

Résumé

- ▶ Fonctionnement détaillé du QC (nombre de parts et taux marginal au revenu moyen du couple)
- ▶ Réforme du QC : 3 critiques principales (pourquoi) et 3 scénarios de réformes (comment)
- ▶ Méthode : cas-types et microsimulation Ines

Principaux résultats

- ▶ Avantage du QC le long de la distribution de revenus
- ▶ Trois enveloppes budgétaires : entre 3 et 10 mds d'euros
- ▶ Gagnants et perdants par décile : effet redistributif

Remarques générales

- ▶ Uniquement des gagnants au QC en cas-type (sauf décote) mais beaucoup de gagnants dans les réformes de modulation du QC. Mieux décrire pourquoi des gagnants en RD :
 - ▶ effet des CI-RI ?
 - ▶ optimisation des parts a des effets sur le plafonnement du QF
 - ▶ part de ménages perdants à l'imposition conjointe actuelle
 - ▶ effets de bouclage du système socio-fiscal ?
 - ▶ expliquer le cas particulier du plafonnement sans gagnant
- ▶ Mieux présenter l'apport (justifier les scénarios) et la cohérence avec les autres travaux (cf. étude sur la valorisation de la production domestique).
- ▶ Expliquer les différences avec les chiffrages de la DGT (beaucoup de gagnants et enveloppes faibles).
- ▶ Pourquoi une attention particulière sur couples avec 2 enfants dans les résultats de microsimulation ? (variable typmen).

Au sujet des critiques envers le QC

- ▶ Trois critiques au QC vs trois réformes : mieux articuler en quoi vos réformes répondent aux critiques initiales.
- ▶ Des arguments complémentaires :
 1. Le droit social compte les familles différemment pour les PF et les minima (tab. 4).
 2. Capacité contributive (sc. 2) : c'est l'échelle du NDV (donc pauvreté, inégalités) donc objectif de cohérence et neutralité du système socio-fiscal.
 3. La désincitation dépend aussi de la condition initiale : rôle des institutions (école, enseignement supérieur, congés parentaux, modes de garde, structure de l'emploi). Cf. Marion Leturcq
 4. Deux effets (dés)incitatifs :
 - ▶ Revenu marginal le plus élevé moins taxé que si célibataire : subvention aux couples inégaux
 - ▶ En concubinage, l'arbitrage domestique encore plus défavorable : spécialisation au sein du couple
 5. Calcul sur revenus en N-1 vs PAS
- ▶ Mentionner plus les arguments défendant le QC (d'ailleurs intégrés dans vos réformes 2 et 3)

Des questions de méthode

- ▶ Situation contrefactuelle est identique dans les trois cas.
- ▶ Dans la réforme 1, est-ce que le plafonnement du QF est appliqué au foyer ou individuellement ?
- ▶ Légère incohérence dans la méthode d'individualisation : répartition à moitié des revenus mais optimisation des parts (possible optimisation de la distribution des revenus).
- ▶ décote / barème / réduc excep / CEHR / optimisation des parts => pas les CI-RI car au niveau du foyer. Qu'est-ce qui est fait au niveau des plafonds de certains CI-RI et du plafonnement général ?
- ▶ Couple concubins pourraient aussi optimiser pour les personnes à charge lors de la réforme 1 (cf. Eidelman 2013 qui simule une déclaration commune).

Résultats complémentaires qui seraient intéressants

- ▶ Scénario avec juste le changement du nombre de parts (2 bis)
- ▶ Répartition des revenus au sein des couples (et statut par genre dans les mono-actifs)
- ▶ Effet des scénarios sur les inégalités et l'impôt payé
- ▶ Graphique 3b pour d'autres ratios de revenus (50 % de plus)
- ▶ Évolution de l'emploi des femmes sur longue période
- ▶ Comparaison internationale uniquement juridique : des chiffres (part d'IR dans les PO, part à la conjugalisation)

Remarques annexes : clarifications

- ▶ Suppression de la triple déclaration en 2011 à mentionner
- ▶ QF « pas obligatoire » : uniquement à partir d'un certain âge et s'ils travaillent
- ▶ Le barème est **quasi**-convexe en raison de la décote (mais convexe après)
- ▶ Décote rajoute une tranche **et décale** l'entrée dans l'impôt : indiquer le nouveau seuil
- ▶ Le plafond du QF n'a pas « régulièrement baissé » mais juste en 1998, 2012 et 2013
- ▶ Écart de revenu entre conjoints **probable** pour les très hauts revenus : reformuler ou donner un chiffre
- ▶ Chiffrage en 2010 par la DGTrésor du plafonnement du QF.

Remarques annexes : forme

- ▶ IR : depuis 1971 et non pas IRPP (1949 – 1970, IGR en 1914)
- ▶ décote : « réduire ou annuler » l'IR plutôt que « exonérer »
- ▶ « neutres » plutôt que « indifférents »
- ▶ Lisibilité : notes de lecture pour les tableaux, champ Ines (ménages ordinaires) pour les graphiques, être plus précis dans les titres (revenu disponible pour graphique 3 par exemple)
- ▶ Encadré 1 : $I_1 \geq I_2$ pour simplifier et enlever les I_{1ou2}
- ▶ Uniformiser les 10^e , écrire Insee (et non pas INSEE).
- ▶ Faire plus référence dans le texte aux graphiques et tableaux. Inclure les gagnants/perdants ainsi que perte et gain moyen dans tableau 5 (plutôt que seul commentaire dans le texte).
- ▶ À la lecture, le sentiment diffus d'un parti pris contre le QC : le dire plus clairement ou l'atténuer.